

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)



Informations et consignes du 13 avril 2020 en lien avec la COVID-19

Québec, 13 avril 2020 16 h – Voici les dernières informations et consignes en lien avec la COVID-19. Nous vous demandons de prendre connaissance de ces informations et de les partager aux personnes ne détenant pas de courriel dans les meilleurs délais.

Surveillance des symptômes chez tous les travailleurs

Les membres du personnel atteints de la COVID-19 peuvent transmettre l'infection à d'autres employés ou à des patients. Une vigie de surveillance systématique des symptômes chez tous les employés sera instaurée partout dans le CHU dès le 14 avril. Aussi, le chef d'unité de soins ou service (ou son représentant) sera responsable de s'assurer quotidiennement auprès de tous les membres de son service ou unité qu'aucun ne présente des symptômes compatibles avec la COVID-19. Utilisez l'outil disponible sur la page COVID, dans la section [Gestion de la main d'œuvre](#).

Modifications à la liste des milieux endémiques

La liste des milieux endémiques a été mise à jour à la suite des dernières éclosions dans la région. Elle est disponible à l'endroit habituel, soit dans la section prévention et contrôle des infections de nos intranets.

Prolongation de l'appel au volontariat pour prêter main-forte au CIUSSS

Le CHU fait appel au volontariat de ses employés pour aller prêter main-forte à leurs collègues du CIUSSS. Tous les détails sont disponibles sur la page COVID-19 du CHU, dans la section [Gestion de la main d'œuvre](#).

Les personnes intéressées à participer à ce mouvement d'entraide et de collaboration, doivent manifester leur intérêt d'ici 16 h, le 14 avril.

Merci à celles et ceux qui ont déjà levé la main!

Rappels importants

Je suis malade, je reste à la maison

Personne ne doit venir travailler avec des symptômes. **En cas de symptômes, restez à votre domicile, avisez votre supérieur et appelez le SSSQVT au poste 55525.**

Durant vos pauses et les repas

Nous vous rappelons qu'il est primordial, durant vos pauses ou les repas, de respecter les règles de distanciation entre collègues. Si vous retirez votre masque, par exemple pour boire ou manger, vous pouvez le ranger dans un sac de type Ziploc et le réutiliser ensuite. Il n'est pas sécuritaire de le descendre sur votre menton ou dans votre cou.

Consultez la page Web du CHU sur la COVID-19 régulièrement, vous y trouverez toutes les informations destinées aux intervenants du CHU (accessible aussi à partir de l'intranet). [https://www.chudequebec.ca/coronavirus-\(covid-19\).aspx](https://www.chudequebec.ca/coronavirus-(covid-19).aspx)

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif